

cérébral assez développé. Si ce fait peut avoir une relation avec l'intelligence, il ne semble en avoir aucune avec la criminalité. Si c'est la circonvolution calleuse qui s'agrandit, c'est l'organe central de l'olfaction qui se perfectionne, s'il est vrai qu'on doive définitivement admettre la localisation du centre olfactif dans le lobe limbique; si c'est la circonvolution frontale interne qui empiète sur la circonvolution du corps calleux, c'est le cerveau frontal qui s'accroît aux dépens du centre olfactif.

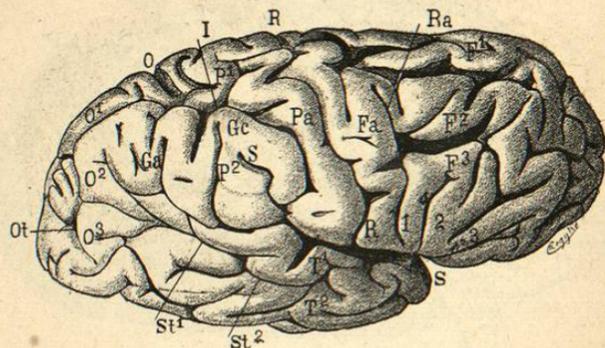


FIG. 82. — Cerveau de Baillet.
Face externe de l'hémisphère droit.

Mais à quoi bon aller plus loin dans cette voie analytique et descriptive? Nous pourrions multiplier les exemples de ces variétés dans les circonvolutions sans grand profit pour la solution du problème que nous cherchons à résoudre. Ce problème se réduit à ceci, en définitive: Dans les anomalies de l'écorce cérébrale que l'on a signalées chez les assassins, y en a-t-il une qui soit caractéristique du cerveau de cette catégorie de sujets? Ou encore, trouve-t-on chez eux une association de caractères qui fasse du cerveau de ces hommes une exception, une variété cérébrale qu'on ne rencontre que chez eux?

Si on ne trouve dans le cerveau des criminels que des parti-

cularités qu'on observe également à titre d'exception chez les gens honnêtes, ce ne sont plus là que des particularités banales qui ne peuvent en rien différencier les criminels des autres sujets. C'est précisément ce que l'on constate. J'ai étudié (1) à ce sujet les circonvolutions de près de 800 hémisphères cérébraux, dont 116 m'appartiennent en propre, les autres provenant des

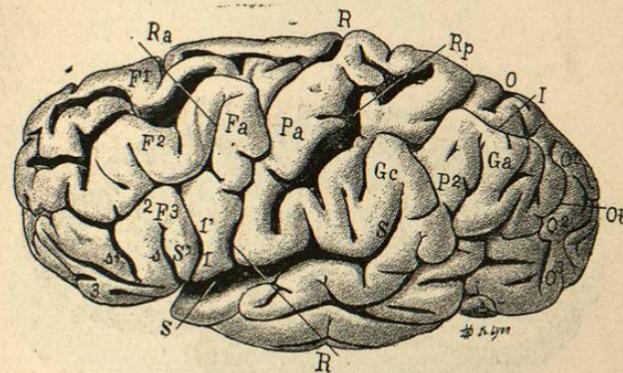


FIG. 83. — Cerveau de Baillet.
Face externe de l'hémisphère gauche.

collections de Giacomini, Chiarugi, Valenti, Mingazzini, Flesch, Bénédikt, etc. La plupart de ces hémisphères appartiennent à des sujets sains d'esprit morts aux hôpitaux; les autres viennent d'aliénés ou de criminels. Eh bien, qu'on se donne la peine de parcourir les tableaux (2) des variétés que j'ai établies, et l'on se convaincra que toutes les anomalies que l'on a rencontrées sur les cerveaux des criminels, depuis le lobe frontal à quatre étages jusqu'à la calotte occipitale simienne, ont été

(1) Voyez G. Vanhersecke, *La Morphologie des circonvolutions cérébrales*, etc., thèse de Lille, 1891.

(2) V. G. Vanhersecke, *loc. cit.* p. 13 à 93, et Ch. Debierre, *La Moelle épinière et l'Encéphale*, p. 304 et suiv.

retrouvées sur le cerveau des aliénés et des honnêtes gens. Aucune de ces anomalies n'est donc caractéristique et il n'y a point, au point de vue morphologique, de « cerveau criminel », tout au plus peut-on dire, et cela nous paraît exact, que chez les criminels, de même du reste que chez les fous, les anomalies sont plus fréquentes, plus graves pour ainsi dire, par leur association assez commune. Il y a donc cependant chez les criminels une certaine *irrégularité* dans la disposition des plis de la sur-

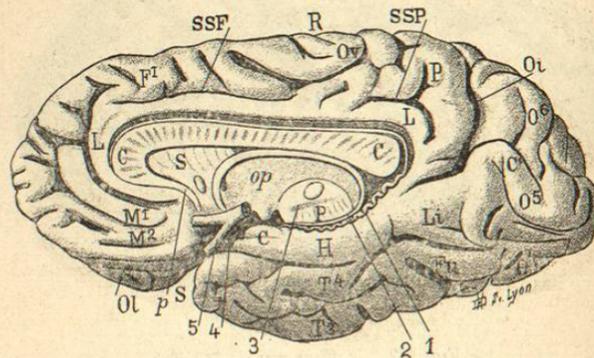


FIG. 84. — Cerveau de Baillet.
Face interne de l'hémisphère droit.

face du cerveau qu'il serait injuste de ne pas reconnaître. Cette irrégularité leur est commune avec les aliénés et semble témoigner d'un organe mal équilibré, mal ordonné, constatation dont nul ne méconnaîtra l'importance au point de vue fonctionnel, c'est-à-dire au point de vue psychique.

Mais en réalité, on ne peut, dans l'état actuel de la science, « établir aucune relation entre une anomalie cérébrale et la criminalité et la folie ». (Féré, *Dégénérescence et criminalité*, p. 251).

Benedikt, Broca, Hanot, Moutard-Martin, Foville, Féré,

Fallot, Tenchini, Mingazzini, Giacomini, Ferrier, Bergmann, Huschke, Willigk, Heschl, Flesch, Schweckendick, etc., etc., ont signalé les anomalies les plus variées des sillons et des circonvolutions du cerveau chez les criminels. La confluence des sillons que Benedikt considère comme typique chez les criminels a été niée par Bischoff qui ne l'a jamais rencontrée chez de nombreux criminels, tandis que d'autre part, Biaswanger l'a constatée chez 1/3 des cerveaux d'hommes non criminels, au

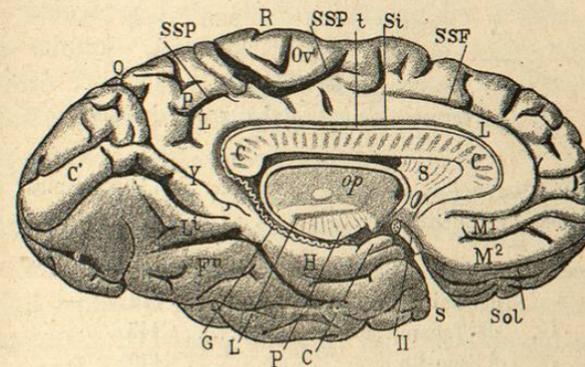


FIG. 85. — Cerveau de Baillet.
Face interne de l'hémisphère gauche.

nombre de 180, qu'il a examinés à Breslau et à Berlin. Donaldson a examiné un cerveau de criminel; il n'a pas retrouvé le type des scissures convergentes (*Association de neurologie américaine*, 1892). On peut donc dire avec Schaafhausen, Baer, etc. qu'il n'y a pas de cerveaux criminels.

Le cerveau des criminels, comme leur crâne, présente fréquemment des signes de dégénérescence congénitale qui sont là comme des signes d'organisation inférieure, mais y voir des caractères de criminalité, c'est autre chose.

Le cerveau des criminels ne présente aucun type particulier,

aucun caractère spécifique et les fréquentes anomalies ataviques qu'y veut voir Lombroso (*L'Homme criminel*, p. 251), lorsqu'elles existent, n'ont aucun caractère de cause à effet. Comme le disait Mingazzini au dernier *Congrès de Rome* (1894), il n'y a pas un type spécial de cerveau pour les criminels, mais chez cette catégorie de sujets, les caractères dégénératifs ou anormaux sont plus fréquents.

Les criminels enfin l'emportent-ils ou non par leur cervelet et leur isthme de l'encéphale sur les autres hommes ?

En comparant à ce point de vue une série de femmes criminelles à une série d'honnêtes femmes, Varaglia et Silva (1) ont trouvé :

Poids du cervelet, de la protubérance et du bulbe

Femmes honnêtes.....	141 grammes
Femmes criminelles.....	155 —
Le cervelet d'Hugo Schenk.....	194 grammes
» de Baillet.....	142 —
» de Tegami.....	145 —
» d'Esposito.....	170 —
» de Laureau.....	160 —

Dans les registres de Broca concernant l'hôpital de la Pitié, le poids moyen du cervelet est de 143 grammes; le poids moyen de tout l'encéphale étant de 1.356 grammes.

On a fait du cervelet l'organe de l'amour brutal. A ce point de vue les criminels étant le plus ordinairement des frigides devraient avoir un petit cervelet. On a cependant dit, sans preuve du reste, qu'ils l'avaient plus gros que les autres hommes. On a dit avec plus de raison que le cervelet est un organe de motricité, de coordination des mouvements et d'équilibration.

A ce compte, les criminels, qui sont des « impulsifs » devraient avoir l'organe cérébelleux plus volumineux que le commun des hommes.

(1) Varaglia et Silva, *Studi su 60 crani*, Torino, 1885.

Or, rien n'est moins démontré que le cervelet soit plus volumineux chez les assassins que dans tout autre groupe de la société. Il est vrai que si les criminels sont des moteurs impulsifs, on peut aussi les regarder comme des mal équilibrés.

Bref, si le criminel ne se distingue du commun des mortels ni par le volume, ni par la forme de son cerveau, ne s'en distingue-t-il pas par les *altérations anatomo-pathologiques* ou les *modifications histologiques* de ses organes encéphaliques.

Après avoir relaté différentes altérations des méninges (pachyméningites, adhérences, œdème de la pie-mère, ostéomes de la faux du cerveau, etc.) et du cerveau lui-même (ramollissement, points hémorragiques, abcès, athérome des artères, etc.) que divers auteurs (Bénédict, Broca, Robin, etc.) ont notées à l'autopsie d'un certain nombre de criminels, Lombroso (1) conclut que les délinquants rivalisent avec les fous « et quelquefois les dépassent » pour les maladies du cerveau.

Sur 28 cerveaux de criminels, Flechs aurait trouvé 50 fois 0/0 des altérations des méninges : 3 fois il y avait eu des blessures graves du crâne avec leptoméningite chronique consécutive. Or, on a fait depuis longtemps la remarque que l'hyperémie chronique du cortex est la base de toutes les altérations du cerveau des aliénés. Mais je dois dire qu'en ce qui concerne les criminels les cas négatifs sont au moins aussi nombreux que les cas positifs. Les cinq décapités, voleurs et assassins, dont j'ai eu l'occasion de faire l'autopsie ne présentaient ni altération des méninges ni altération de l'écorce cérébrale.

Sur un jeune escroc, on a noté de la parencéphalie avec destruction des racines de F' (Lambl. *Westphal. Arch. f. Psychiatrie*, 1889). Marie Kauster qui, à 15 ans, a tué sa mère, pour en hériter, avait de la pachyméningite hémorragique avec coupures atypiques des circonvolutions (Hotzen, *Befunde am Gehirn einer Muttermörderin*, 1866).

Mais nos connaissances sont encore si bornées de ce côté que je crois qu'il est préférable de ne pas s'arrêter davantage sur ce sujet, digne pourtant à tous égards du plus grand intérêt.

Quant aux modifications structurales du cerveau, si elles

(1) Lombroso, *L'Homme criminel*, p. 198.

existent nous n'en pouvons parler, car l'histologie comme la physiologie sont encore muettes à cet égard. Que les vibrations moléculaires soient en concordance dans le cerveau, comme partout ailleurs dans l'organisme avec la constitution même de l'élément anatomique, cela ne me paraît point discutable, mais autre chose est de découvrir à quelle disposition organique correspond telle aptitude, à quelle disposition des éléments nerveux correspond la tendance à telle impulsion.

CHAPITRE IV

La psychicité du criminel

Sans doute le cerveau est un organe vierge, dès le début de la vie; sans doute la première opération cérébrale est contemporaine de la première sensation et l'on pense moins que jamais à soutenir avec les rationalistes (Descartes, Leibnitz, etc.), l'hypothèse vécue des idées innées; mais on ne saurait néanmoins accepter sans un correctif l'opinion des sensualistes (Locke, Condillac, etc.), car le cerveau n'est pas absolument une *table rase* à la naissance : il porte en lui des dispositions organiques héréditaires qui expliquent que deux individus placés dans des milieux identiques, soumis aux mêmes impressions extérieures et à une même éducation, n'en sont pas moins très souvent profondément différents l'un de l'autre au point de vue psychique. C'est qu'en naissant nous apportons héréditairement des éléments histologiques nerveux qui ont une tendance à *vibrer* à l'unisson de leurs ancêtres. Nous héritons, comme le dit Maudsley, « de circonvolutions prêtes à reprendre, à certaines époques de la vie, le même genre d'activité qu'elles ont été appelées à remplir chez les ancêtres. »

Il ne faut pas oublier ce côté héréditaire quand on étudie la psychologie d'un homme, que cet homme soit vertueux ou criminel.